

## MAROC

### Appel à des négociations

Le 22 août, l'association Carrefour du Maghreb arabe a appelé le 8<sup>ème</sup> sommet des pays non-alignés, qui devait se tenir à la fin du mois à Harare (Zimbabwe) à intervenir pour que l'Algérie entame des négociations avec le Maroc sur les différents problèmes maghrébins, en particulier celui du Sahara occidental. Dans une lettre publiée à Rabat et adressée aux pays membres du Mouvement des Non-alignés ainsi qu'au Premier ministre zimbabwéen, M. Robert Mugabe, l'association a estimé qu'il était du devoir du Mouvement d'intervenir auprès du gouvernement d'Alger afin que celui-ci "entreprenne immédiatement des négociations directes avec le gouvernement marocain pour trouver une solution définitive à tous les problèmes en suspens entre les deux pays frères et aux agressions perpétrées contre le Maroc à partir du territoire algérien". L'association, qui affirmé la marocaineté du Sahara occidental, a demandé aux pays non-alignés d'apporter leur soutien aux propositions faites devant les Nations unies en 1983 par le roi Hassan II appelant à un cessez-le-feu et à l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Créée en mars 1985 à Rabat, l'association Carrefour du Maghreb arabe regroupe des intellectuels marocains et entend oeuvrer pour favoriser la constitution du Maghreb arabe.

● La marine royale devait procéder au cours du dernier trimestre au **recrutement** de jeunes Marocains de sexe masculin, dans les spécialités suivantes : technicien d'atelier, technicien auto, fusilier marin, musicien, cuisinier, maître d'hôtel, conducteur.

● **Quatre étrangers, qui ont reconnu appartenir à un "groupe de professionnels du terrorisme international"**, ont été arrêtés au Maroc les 22 et 27 août derniers, a annoncé à Rabat un communiqué du ministère de l'Information.

Les quatre personnes, deux Tunisiennes, Djebali Rafika et Ferchichi Touns, alias Radia, un Libanais d'origine palestinienne, Marwan Abdel Qader Abdel Rahmane, alias Jabrane, alias Abou El Abd, et un Palestinien, Darwich Fayad Abdel Al, alias Ismail Dia, ont reconnu avoir déjà commis "plusieurs attentats dans différents pays, notamment en Europe et au Moyen-Orient".

Le communiqué précise par ailleurs que "ces étrangers étaient porteurs d'engins explosifs, soigneusement camouflés sous forme d'objets décoratifs usuels, destinés à la perpétration d'attentats visant la destruction de lieux publics".

C'est la première fois que le Maroc faisait état de l'arrestation sur son territoire de spécialistes du terrorisme international.

● **L'arrestation de quatre terroristes arabes, spécialistes du terrorisme international, révélée par les autorités, a constitué un nouvel épisode des événements qui s'étaient succédés depuis la rencontre à Ifrane (22-23 juillet) entre le roi Hassan II et le Premier ministre israélien Shimon Peres.**

● L'agence marocaine de presse MAP, citant le ministère de l'Intérieur, a fourni plusieurs précisions sur les quatre terroristes - deux femmes et deux hommes - arrêtés les 22 et 27 août au Maroc, indiquant notamment qu'ils **détenaient des explosifs constitués de pentrite**. La MAP ne fournit pas de précisions sur les éventuels commanditaires des actions que devait mener ce groupe au Maroc. Elle se borne à rappeler que leur but était "de perpétrer des forfaits sans en revendiquer la paternité".

● Le prince héritier Sidi Mohammed, coordonnateur des bureaux et services de l'état-major général des forces armées royales, est arrivé le 2 septembre à Agadir, accompagné du général Driss Banaïssa, inspecteur général des FAR, du général Hosni Benslimane, commandant de la gendarmerie royale et du général Mohamed Kabbaj, inspecteur des forces royales air. Le prince héritier Sidi Mohammed a été accueilli à son arrivée à l'aéroport par le général Abdelaziz Bennani, commandant de la Zone-Sud, le commandant de la place d'armes, le colonel Mohamed Razzouk et d'autres officiers supérieurs de la Zone-Sud.

Le prince héritier Sidi Mohammed a visité les unités des FAR stationnées dans la Zone-Sud et a fait une "tournee des popotes".

● **Le Roi Hassan II a reçu le 3 septembre en audience, le ministre sénégalais de la Défense, M. Médoune Fall**, envoyé spécial du président Abdou Diouf auprès du souverain. Le roi a offert ensuite un dîner en l'honneur de l'hôte sénégalais.

● Le général Mustapha Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu, le 4 septembre une **délégation militaires américaine** conduite par M. Richard L. Armitage, sous-secrétaire d'Etat à la Défense, en visite en Algérie.

L'entrevue qui s'était déroulée au siège du ministère de la Défense nationale, en présence de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP, ainsi que de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, a permis aux deux parties de passer en revue les questions d'intérêt commun.

● Une équipe d'ingénieurs du constructeur aéronautique nord-américain Northrop s'est rendu au Maroc en septembre dernier afin d'évaluer l'état opérationnel des avions F-5A/-B/-E/-F en service dans les forces royales air.

● Le GIAT (France) devrait livrer très prochainement 37 engins blindés à roues de type AMX-10RCM armés d'un canon de 105 mm.

● Le prince héritier, Sidi Mohamed a achevé le 7 septembre une **visite de quelques jours au Sahara occidental** où il a notamment inspecté des unités militaires de forces armées royales (FAR) basées dans cette région. Le prince héritier, rappelle-t-on, est coordinateur des activités de l'état major général des FAR, la 2<sup>ème</sup> personnalité militaire du Maroc après le roi Hassan II.

● Un groupe d'officiers de l'Institut royal des études de défense de Grande-Bretagne, composé d'officiers supérieurs du grade de général, général de brigade et colonel des trois

armes, a effectué une tournée d'études. Le groupe doit compléter et élargir ses connaissances sur le Maroc dans les domaines politique, diplomatique, industriel, économique et militaire. Cette visite entre dans le cadre d'une tournée que l'Institut se propose d'organiser dans différents pays Africains. Le groupe comprend dans ses rangs des officiers des armées pakistanaise, canadienne et malaise qui suivent des études dans cet institut.

● **Le 11 août, pour la première fois, le Maroc a boycotté les travaux du comité de décolonisation de l'ONU, qui examinait la question du Sahara occidental**. Aucun délégué marocain n'a suivi les travaux du comité chargé de cette question pour laquelle le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar et le président de l'OUA, M. Denis Sassou Nguesso, avaient entamé une mission de bons offices entre le Maroc et le front Polisario.

Le délégué du Polisario, M. Madjid Abdullah, a dénoncé l'intransigeance marocaine et demandé le soutien de la communauté internationale au peuple sahraoui, la reconnaissance de son indépendance nationale et l'acceptation de la République arabe sahraouie démocratique au sein des diverses instances internationales. Un porte-parole de la mission marocaine a indiqué que son pays n'étant pas membre du comité de décolonisation, il n'entendait donc pas participer aux débats.

Le Maroc avait annoncé l'an dernier qu'il ne participerait plus aux travaux de l'assemblée générale de l'ONU, à laquelle le comité en question transmet son rapport. Depuis lors, M. Perez de Cuellar avait eu avec un envoyé personnel du président Abdou Diouf, alors président de l'OUA, une série de conversations préliminaires. Selon le représentant du front Polisario, ces conversations n'ont pas débouché sur des négociations directes entre les belligérants, réclamées avec insistance par le Polisario. Par ailleurs, M. Abdullah a dénoncé l'appui militaire fourni au Maroc par "des puissances militaires, telles que la France et les Etats-Unis".

● **La rupture de l'union entre le Maroc et la Libye décidée le 28 août 1986 par le roi Hassan II a infligé au colonel Kadhafi un septième échec dans les tentatives successives pour unir la**

**Libye avec d'autres pays arabes ou africains depuis 1949.**

● Le roi Hassan II du Maroc a décidé de rompre, à compter du 29 août le **traité d'union** (Union arabo-africaine, UAA), qu'il avait signé le 13 août 1984 avec le colonel Kadhafi à Oujda.

A l'appui de cette décision, communiquée au chef de la Révolution libyenne dans un message en date du 28 août, dont la teneur a été divulguée à Rabat, le souverain a indiqué que les termes du communiqué publié à l'issue de la visite du président (syrien) Hafez Al Assad en Libye ne permettaient plus au Maroc de continuer dans la voie de l'union d'Etats instaurée avec la Libye. Les termes de ce message ont été par ailleurs révélés par le roi Hassan II lui-même dans un discours radio-télévisé.

Dans son message au colonel Kadhafi, le roi du Maroc a déclaré notamment que "nous ne saurions vous dire l'amertume que nous ressentons et que le peuple marocain ressent avec nous en parvenant à cette conclusion. Vos déclarations l'ont malheureusement rendu inéluctable".

● Le roi Hassan II a nommé M. Driss Dlaoui nouveau représentant du Maroc aux Nations unies en remplacement de Moulay Mehdi Alaoui désigné en février 1985. Fidèle serviteur du palais royal, M. Slaoui est un routier de la vie gouvernementale marocaine (notamment ex-ministre du Commerce, des Finances et de la Justice).

● Le roi Hassan II a déploré "l'éparpillement et les contradictions" actuel du monde musulman dans un message qu'il a adressé aux chefs d'Etat des pays islamiques à l'occasion du nouvel an de l'Hégire.

### Démonstration africaine

La société belge Galaxy Aircraft Distribution, distributeur officiel de Fairchild (USA) pour l'Afrique, vient de faire l'acquisition d'un nouvel avion de démonstration de type Metro III. Ce dernier était présent à l'exposition statique du Farnborough Air Show.

Depuis le début de ce mois, cet avion a entamé pour la première fois un grand tour de démonstration en Afrique.



Avion de transport civil Fairchild Metro III (USA). Un appareil de ce type devait effectuer en octobre une grande tournée de démonstration en Afrique

Le Metro III, dans la catégorie des 19 passagers, ou 2 000 kg de cargo, répond très étroitement aux besoins africains.

Il accumule en effet les avantages suivants :

- grande capacité d'emport de fret avec une porte cargo,
- atterrissage court (une piste de 1 000 m de latérite lui suffit),
- moteurs de 1 100 ch à injection d'eau, permettant de garder intactes les performances de décollage court, même sur des aérodromes en altitude ou par haute température ambiante,
- rayon d'action à pleine charge de 850 milles nautiques à une vitesse de croisière de 270 noeuds/h.

Il se différencie totalement du Metro II, dont plusieurs exemplaires ont été vendus en Afrique, par sa vitesse de 270 NM/h, au lieu de 230, mais surtout par son rayon d'action qui est passé de 150 NM à 850 NM à pleine charge, ce qui est évidemment capital pour opérer en Afrique, et ses performances terrain court sont nettement supérieures. C'est à ces titres que la société Galaxy a décidé de présenter cet avion sur le terrain, convaincue de l'intérêt qu'il apportera.

Le calendrier des démonstrations, qui ont débuté le 1<sup>er</sup> octobre et pour six semaines, se présente comme suit :

Maroc, Sénégal, Guinée, Côte-d'Ivoire, Niger, Ghana, Bénin, Cameroun, Guinée équatoriale, Nigeria, Gabon, Congo, Zaïre, Rwanda, Zambie, Zimbabwe, Zanzibar, Mozambique et Kenya.

## RASD

### Bilan

Le ministère de l'Information a communiqué le 13 août : "Au cours du mois de juillet, l'armée de libération populaire sahraouie a mené plus de 400 attaques contre de nombreux dispositifs des forces monarchistes marocaines d'invasion situées le long des Murs de défense de Hassan II. Le bilan s'élève à 380 soldats monarchistes mis hors de combat dont 180 tués et la destruction ou l'incendie d'un matériel de guerre composé de : 14 mitrailleuses de 12,7 mm, 1 canon de 105 mm, 11 mitrailleuses de 14,5 mm, 7 FM Mag, 6 batteries de bitubes de 23 mm, 10 véhicules Toyota, 2 mortiers de 120 mm, 1 mortier de 81 mm, 1 canon BPG-9, 4 dépôts de munitions, 1 dépôt de carburant. A ces pertes de l'ennemi, il faut ajouter l'explosion de plusieurs mines placées par nos combattants derrière le Mur, qui ont provoqué d'importants dégâts dans les rangs de l'agresseur marocain."

### Activités opérationnelles

Le ministère de l'Information a communiqué : "Continuant d'user matériellement et moralement les troupes ennemies d'occupation, les unités combattantes de notre armée de libération populaire sahraouie ont attaqué le 24 août 1986 et occupé pendant 30 minutes un poste ennemi situé au Sud de Rous Dirt (région de Smara). Au cours de cette action, l'ennemi a enregistré 7 morts dans ses rangs et subi les pertes matérielles suivantes : destruction totale d'un véhicule Land Rover et d'une mitrailleuse lourde. 1

abri collectif et 2 tranchées individuelles ont été également détruits.

Poursuivant toujours leurs attaques et pilonnages contre les troupes marocaines d'agression, les combattants de l'ALPS ont attaqué le 25 août deux bases ennemies retranchées à Fadret Lefrig (région de Farsia). 5 soldats ont été tués, plusieurs autres ont été blessés et deux tranchées ont été détruites au cours de cette attaque."

● Le ministère de l'Information a communiqué le 30 août : "L'ALPS continue ses **attaques et pilonnages** contre les troupes marocaines d'occupation terrées dans leurs tranchées, derrière le Mur. En effet, dans la journée du 25 août 1986, les unités combattantes de l'ALPS ont attaqué une position ennemie à Zemla Echhaba (région de Bir Enzarane), lui faisant subir les pertes humaines et matérielles suivantes : 12 soldats monarchistes tués, plusieurs autres blessés, destruction d'une mitrailleuse lourde de 14,5 mm ainsi que de plusieurs tranchées.

"Le 28 août 1986, ce fut au tour d'un poste d'alerte situé au Sud de Z'Beira d'être la cible des combattants de l'ALPS qui l'ont complètement détruit. Au cours de cette attaque, l'ennemi a enregistré plusieurs morts et blessés dans ses rangs ainsi que la destruction d'un dépôt de munitions. Nos combattants ont, par ailleurs, récupéré un lot de documents militaires."

● Un **sergent marocain**, Ahmed Abderrahmane, a été fait prisonnier et dix soldats tués lors d'une attaque menée le 4 septembre par les combattants du front Polisario contre une patrouille de l'armée marocaine près de Bir Enzarane, dans la région centrale du Sahara occidental, a annoncé un communiqué sahraoui diffusé à Alger. Selon le communiqué, la patrouille marocaine est tombée dans une embuscade tendue, derrière le Mur de défense, par les combattants sahraouis, qui ont aussi récupéré un lot d'armes légères.

● Le responsable de la diplomatie de la RASD a accusé à Harare le Maroc d'abriter dans le Sud de son territoire un **camp d'entraînement des membres de l'UNITA**. Il a également dénoncé, au cours d'une conférence de presse, l'existence d'une alliance militaire entre le Maroc et l'Afrique du Sud remontant au moins à 1977.

## ALGERIE

● Le 11 août, le **président du comité exécutif de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est rendu en Algérie**. M. Arafat devait présider à Tébessa où stationne un contingent des forces palestiniennes évacuées de Beyrouth la sortie d'une promotion de jeunes recrues palestiniennes.

● Le général Mustapha Cheloufi, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu le 21 août, au siège du ministère de la Défense nationale, la **délégation tchécoslovaque** conduite par M. Langer, vice-premier ministre du Commerce extérieur.

### Audience

Le 27 août, le président Chadli Bendjedid a reçu au siège de la présidence le commandant Khouildi Ha-

midi, membre du commandement de la révolution de la Jamahiriya arabe libyenne, qui lui a transmis un message du colonel Kadhafi.

● Le quotidien algérien Al Chaab s'est étonné que la République arabe sahraouie démocratique soit membre de l'Organisation de l'unité africaine "sans qu'il lui soit possible de devenir membre des Non-alignés".

● M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé le 30 août à Alger, à la tête d'une délégation. M. Vorontsov a indiqué que le but de sa visite, était d'échanger ses vues avec les responsables algériens sur la situation internationale actuelle notamment dans la région du Moyen-Orient.

● L'Algérie a "réaffirmé", son "**soutien et solidarité**" à la Libye, au moment où la pression américaine s'accroît contre Tripoli et au lendemain de la décision du roi Hassan II du Maroc de rompre le traité d'Oujda qui liait le Maroc et la Libye depuis deux ans.

L'agence officielle algérienne a annoncé rapidement et sans commentaire, la décision du roi du Maroc de rompre le traité d'union d'Etats maroco-libyen signé il y a deux ans entre les deux pays. L'agence a simplement rapporté que la décision du roi Hassan II était motivée par les termes du communiqué syro-libyen publié à l'issue de la récente visite du président syrien Hafez Al Assad en Libye.

● Alger a vécu au **nouveau au rythme des pénuries**, renouant avec les longues chaînes (files d'attente) devant les magasins, la flambée des prix des produits de consommation et les nuées d'enfants, traînant des jerricans, à la quête de l'eau.

Le cycle de ces pénuries est désormais bien connu, avec ses codes et ses mécanismes : le bruit d'une prochaine augmentation du prix d'un produit ou de sa disparition du marché. Aussitôt, les ménages procèdent à des achats massifs du produit en question, provoquant une rupture de stocks et une pénurie qui sera souvent née à partir d'une simple rumeur. De leur côté, les commerçants peu scrupuleux stockent leurs marchandises à la moindre rumeur, dans l'espoir de la revendre selon les nouveaux tarifs fixés, ou tout simplement au marché noir.

## TUNISIE

### Arrestation

Le 25 août, un Tunisien condamné à mort par contumace le 10 juillet dernier par le tribunal militaire de Tunis, lors d'un procès de conspirateurs qui avait abouti à deux exécutions, a été arrêté par la sûreté nationale, a-t-on appris de source autorisée. Il s'agissait de Hadj Mohamed Lazrac, 61 ans, qui était en fuite, l'un des quatre condamnés à mort de ce procès.

● Un **Tunisien condamné à mort** par contumace lors du procès des "conspirateurs" qui avait abouti à deux exécutions en juillet dernier, a comparu le 28 août, devant le tribunal militaire de Tunis.

Hadj Mohamed Lazrac, 61 ans, qui s'est déclaré "représentant du Jihad Afghan" avait été arrêté il y a quel-

ques mois en Arabie Saoudite puis remis le 20 août aux autorités tunisiennes, a indiqué la presse qui ne précisait ni les raisons de son arrestation, ni s'il avait fait l'objet d'une mesure d'extradition ou d'un mandat d'arrêt international.

Le principal accusé de cette "bande", Habib Dhaoui, 31 ans, qui s'était réclamé de "mobiles politiques visant à combattre l'Etat" avait affirmé avoir prêté serment au "Jihad Islamique" devant Hadj Lazrac. Condamnés à mort le 10 juillet, Habib Dhaoui et le lieutenant Kilani Ouachachi, 26 ans, avaient été passés par les armes le 31 juillet. Hadj Lazrac avait été condamné à mort par contumace ainsi qu'un espagnol, Joseph Michael, converti à l'islam sous le nom de "Youssef", toujours en fuite.

● **Hadj Lazrac, présenté comme le chef de la bande, a été exécuté** le 2 septembre à l'aube, dans le cadre du procès des "conspirateurs" se réclamant du "Jihad Islamique" et qui, officiellement, ont été inculpés de délits de droit commun.

Le ministère de la Défense a indiqué que Hadj Mohamed Lazrac, 61 ans, condamné à mort le 29 août par le tribunal militaire de Tunis pour "crimes crapuleux menaçant la sécurité du pays", a été passé par les armes la prison civile de Tunis.

Son pourvoi en cassation devant le tribunal militaire et son recours en grâce au président Habib Bourguiba ont été rejetés, a précisé un communiqué officiel.

● Le ministre de la Défense Nationale, M. Slaheddine Baly, s'est entretenu le 3 septembre à Tunis avec M. Richard Armitage, secrétaire adjoint américain à la Défense en présence d'une délégation du Pentagone et d'officiers généraux de l'armée tunisienne.

L'entretien qui s'est inscrit selon l'agence tunisienne TAP dans le cadre de la **réunion de la commission militaire mixte tuniso-américaine**, a porté sur les relations entre les deux pays et sur la coopération bilatérale dans le domaine militaire.

Cette réunion périodique se tient deux fois par an, alternativement à Tunis et à Washington pour faire le point de la coopération militaire bilatérale, a-t-on appris de source informée.

● La décision marocaine d'instaurer des visas d'entrée pour les ressortissants arabes a totalement pris de court les Tunisiens qui comptaient se rendre au Maroc, provoquant une boucoulade devant le consulat de ce pays à Tunis.

● Yasser Arafat a regagné le 29 août Tunis, siège de son commandement politique, venant du Mozambique au terme d'une tournée dans trois capitales africaines.

M. Arafat s'était rendu à Madagascar, en République des Comores et enfin au Mozambique, où il a eu des entretiens avec les hauts dirigeants de ces pays.

● Le **président Bourguiba a démis son ex-beau-frère, M. Mondher Ben Amar**, de ses fonctions de maire de La Marsa, ville résidentielle de la banlieue nord de Tunis près de Carthage.

## AFRIQUE

au régime de l'ancien président Tito Okello, renversé en janvier dernier. Ces opposants s'étaient livrés à plusieurs incursions et attaques au cours des dernières semaines, notamment contre la garnison de Gulu (Nord de l'Ouganda).

● La Communauté européenne a tenté de faire parvenir des milliers de tonnes de maïs au Sud du Soudan, via le Zaïre, pour venir en aide, malgré l'insécurité, aux centaines de milliers de personnes affamées.

● Les autorités ougandaises ont fermé la frontière commune entre l'Ouganda et le Soudan et les secours à destination du Sud-Soudan seront désormais bloqués, a annoncé l'ambassade ougandaise à Khartoum.

La réouverture de la frontière internationale par l'Ouganda, de façon à permettre le passage par la voie ferrée des secours à destination des populations victimes de la famine au Sud du Soudan, interviendra lorsque Kampala aura la certitude que ces secours ne risqueront pas de tomber entre les mains des partisans de l'ancien chef de l'Etat ougandais, le général Tito Okello.

● La situation alimentaire a continué de se dégrader dans le Sud du Soudan, où les enfants mourraient de malnutrition dans les camps de réfugiés, a-t-on indiqué au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en ajoutant que les négociations pour reprendre les opérations d'aide alimentaire se poursuivaient.

● Le 31 août, le ministre des Mines s'est entretenu à Téhéran avec le président du Parlement islamique, et plusieurs membres du gouvernement.

● L'Arabie Saoudite doit accorder au Soudan des facilités de paiement d'un milliard de dollars américains par an et pour une durée de trois ans, dans le cadre d'un programme d'assistance économique à ce pays intitulé "Fraternité économique".

● Le FPLE a proposé un cessez-le-feu au gouvernement éthiopien afin de combattre les essais de criquets qui affectent quatre des huit provinces d'Erythrée, a indiqué à Francfort (RFA) l'antenne du FPLE chargée de l'assistance économique (ERA), le 27 août.

Un porte-parole de l'ERA a indiqué que la poursuite des combats entre l'armée éthiopienne et les guérilleros érythréens empêchait une action efficace, qui doit être conduite par intervention aérienne, contre les criquets qui détruisent les moissons, l'aviation éthiopienne ne tolérant aucun survol des régions contrôlées par le FPLE. Les moyens à la disposition du FPLE sont loin d'être suffisants pour venir à bout de la calamité, a-t-il ajouté. L'antenne économique du FPLE a demandé aux organisations internationales et aux Etats d'intervenir pour que le gouvernement d'Addis Abeba accepte un cessez-le-feu. Elle a souligné encore qu'une nouvelle aide humanitaire était requise d'urgence pour éviter que la reprise des activités agricoles soit réduite à zéro par les essais de criquets.

● La base aérienne éthiopienne d'A-

smara a été attaquée le 31 août par des commandos du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) qui ont détruit "un grand nombre" d'avions ainsi que des dépôts de munitions et d'essence, selon un communiqué du Front.

Le FPLE a précisé que cette attaque - la troisième en deux ans - coïncidait avec le 25<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la "lutte armée pour l'indépendance".

Durant l'attaque, a ajouté le communiqué, les combattants du FPLE ont utilisé des roquettes et de l'artillerie lourde et ont pénétré dans la base après avoir brisé une puissante ligne de défense. Enfin, le FPLE a rappelé que lors de la première opération de commando contre la base, il y a deux ans, 75 avions militaires avaient été détruits.

## MAURITANIE

● Le Lt-colonel Diallo Mohamed a été nommé chef d'état-major de l'armée mauritanienne. Le commandant Mohamed Ould Lekhal a été nommé chef d'état-major adjoint.

### Remaniement partiel du gouvernement

Le 10 août, un remaniement ministériel, marqué par des permutations au sein de six départements, est intervenu.

M. Hamdi Samba Diop, précédemment ministre de l'Equipelement, a été nommé Ministre de la Justice et de l'Orientation islamique, M. Soumaré Oumar, précédemment ministre de la Fonction publique a été nommé ministre du Commerce et des Transports, M. Sidi Ould Cheikh Abdalahi, précédemment ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, a été nommé ministre des Pêches et de l'Economie maritime, le lieutenant-colonel Brahim Ould Alioune Ndiaye, précédemment ministre du Commerce et des Transports, a été nommé ministre de l'Equipelement, M. Ethman Ould Sid'Ahmet Yassa, précédemment ministre des Pêches et de l'Economie maritime, a été nommé ministre de la Fonction publique, le colonel Moulay Ould Boukheiss, précédemment ministre de la Justice et de l'Orientation islamique, a été nommé ministre de l'Hydraulique et de l'Energie.

● Le 31 août, un léger remaniement du gouvernement a été marqué par le départ du colonel Moulay Ould Boukheiss, ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, et l'entrée du chef d'état-major de l'armée nationale, le lieutenant-colonel Djibril Ould Abdalahi.

Le lieutenant-colonel Djibril Ould Abdalahi est devenu ministre de l'Intérieur. Il a remplacé à ce poste le colonel Anne Amadou Babali qui a pris le portefeuille du Commerce et des Transports.

L'ancien titulaire du ministère du Commerce et des Transports, M. Soumaré Oumar, a été nommé ministre de l'Hydraulique et de l'Energie en remplacement du colonel Moulay Ould Boukheiss qui a quitté le gouvernement.

● Le PAM fournira 2.615 tonnes de

produits alimentaires pour une valeur de 2,3 million de dollars américains aux cantines scolaires mauritaniennes.

● Air Mauritanie a acquis l'avion Pilatus Britten Norman Islander BN-2T de la SNIM.



Air Mauritanie a fait l'acquisition d'un avion Pilatus Britten-Norman (G-B) BN-2T

## SENEGAL

● Dans la nuit du 23 au 24 août, un ressortissant français, M. Jules-Marie Boigerain, 34 ans, a été assassiné à bord de son catamaran, le Cata Pulse, qui mouillait dans la baie de Ngor, à une dizaine de kilomètres de Dakar. Selon Mlle Marie Abiola, amie française de la victime et seul témoin du drame, M. Boigerain a été tué d'une balle en plein coeur par deux Africains. Mlle Abiola a affirmé que les agresseurs, après avoir tiré sur son ami, l'ont attachée, menacée de mort et ont tenté de la violer. Ils ont ensuite fouillé le bateau, où ils n'ont trouvé que 2 000 francs CFA (40FF), et ont quitté le catamaran à bord d'un Zodiac amarré à l'un des floteurs, en amenant avec eux Mlle Abiola pour les aider à faire démarrer l'embarcation. Le témoin a déclaré qu'après le démarrage du Zodiac, elle avait été jetée par dessus bord, sous les coups de feu des agresseurs, et qu'elle n'avait pu leur échapper qu'en se réfugiant sous le catamaran. Elle rejoint la côte à la nage pour chercher des secours auprès d'amis. Ceux-ci se sont rendus à bord du bateau pour constater la mort de M. Boigerain.

● Le président Diouf a reçu en audience le 4 septembre Mme Nancy Kassebaum, présidente de la commission pour les Affaires africaines du Sénat américain.

● M. Jean-Louis Lucet, 53 ans, a été nommé ambassadeur de France à Dakar.

● La Banque Européenne d'Investissements a annoncé le 29 août, un prêt au Sénégal d'un montant total de 4,6 milliards de francs CFA pour le développement de projets industriels.

## CAP-VERT

● Les Etats-Unis ont formé des Cap-Verdiens dans le cadre d'un projet dénommé "Développement des ressources humaines du Sahel", selon un nouvel accord de coopération en matière de formation signé par MM. Tomas Ball, représentant de l'USAID, et José Luis Monteiro, directeur général cap-verdien de la Coopération.

Selon cet accord, plusieurs cadres du Cap-Vert, ainsi que d'autres pays

du Sahel, recevraient aux Etats-Unis, jusqu'en 1993, une formation de courte ou de longue durée. Le financement de ce projet s'est élevé pour cette année à 240 000 dollars américains.

● De fortes pluies sont tombées

début septembre dans les différentes régions du pays qui a souffert d'une sécheresse endémique.

## GUINEE

● L'URSS a livré en caisse à la mi-août 8 avions de combat MiG-21 bis qui ont été assemblés sur place par des techniciens soviétiques. L'inventaire de l'armée de l'air comprend dorénavant 13 chasseurs, 4 hélicoptères et 2 appareils de transport tactique Antonov 12. Des pilotes guinéens sont en formation en Union soviétique.

● La Société mixte d'exploitation du diamant, Arédor-Guinée, a commercialisé 208 307 carats de diamant en 1985, pour une valeur de 2,628 millions de dollars américains.

● Le général Lansana Conté, a réaffirmé à Conakry sa détermination d'assainir l'économie nationale en s'adressant à un groupe de soixante-quinze cadres chargés de conduire les destinées des quatre ministères résidents et des trente six préfectures du pays.

## GUINEE-BISSAU

● La Banque Mondiale a mis à la disposition de la Guinée-Bissau une somme de 4,6 millions de dollars pour lui permettre de financer un projet social (population, santé et nutrition). Ce projet comprenait notamment le développement d'un système de santé intégré, le lancement et le développement de la recherche en démographie et en santé au niveau national ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale de santé en Guinée-Bissau. Le projet s'est fait en quatre phases.

● Les Etats-Unis ont accordé à la Guinée-Bissau des crédits d'un montant de 6,132 millions de dollars américains pour la réalisation de projets agricoles dans ce pays, aux termes de deux accords de financement signés entre les deux parties à Bissau.

● La Guinée-Bissau a lancé un appel à la solidarité et à l'appui de la communauté internationale en vue de faire face à une invasion de sauteriaux dans le Nord et l'Est du pays.